



BÉNÉFICES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ESPACES LITTORAUX ET MARINS PROTÉGÉS MÉDITERRANÉENS

**QUELLES RETOMBÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES TERRITOIRES ?**

COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE

Organisé par :



Avec le soutien financier de :



COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE

MedPAN, le réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée, en association avec une quinzaine de partenaires¹, a organisé le 24 juin 2015 à Marseille une conférence sur les bénéfices socio-économiques des espaces littoraux et marins protégés en Méditerranée. Cette conférence avait pour objet de mettre en lumière l'importance de la protection des espaces littoraux et marins pour le développement durable des territoires. Elle a réuni 170 participants de 11 pays Méditerranéens² et d'ailleurs (participation de la DG Environnement de la Commission Européenne, et de la conférence des régions périphériques et maritimes d'Europe).

Une sortie en mer dans le Parc national des Calanques en amont de la conférence

La conférence était précédée la veille par une sortie en mer dans le Parc national des Calanques à bord d'Helios, bateau hybride diesel-électrique de la compagnie Icard Maritime: temps de plaisir et de découverte du dernier né des Parcs nationaux Français, cette visite constituait aussi une illustration « grandeur nature » de la thématique abordée. Au micro, Benjamin Durand, le Directeur adjoint du Parc national des Calanques, a largement communiqué sur l'intégration des enjeux du développement durable aux missions des Parcs nationaux français (depuis la loi du 14 avril 2006). Le défi de la conciliation de la protection et des usages du milieu étant d'autant plus difficile à relever dans le contexte d'un parc périurbain aux portes d'une ville aussi importante que Marseille, Benjamin Durand a particulièrement insisté sur la nécessité d'une gouvernance qui implique fortement les acteurs du territoire. Instrument de cette gouvernance partagée, le Conseil économique social et culturel (CESC) du Parc national assiste le conseil d'administration, notamment en matière de politiques contractuelles, de suivi de la mise en

¹ Cette conférence est organisée par la Région PACA, l'Avi-tem, MedPAN, LAMETA - Université de Montpellier 1, le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP), la Tour du Valat, le Parc national de Port-Cros, le Parc National des Calanques, le Parc Naturel Régional de Camargue, MedWet, Plan Bleu, l'Office de l'Environnement de la Corse, l'Agence des Aires Marines Protégées, WWF, la Ville de Marseille, et le Conservatoire du Littoral. Avec le soutien financier du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), de la Région PACA, de la Fondation MAVA, et de MedWet.

² Algérie, Croatie, Espagne, France, Italie, Liban, Maroc, Monaco, Slovénie, Tunisie et Turquie

œuvre de la charte et d'animation de la vie locale. On y retrouve des acteurs économiques engagés comme la société Icard Maritime, initiatrice d'Helios, premier bateau silencieux permettant aux visiteurs des calanques d'entendre « le chant des cigales ». L'un des collaborateurs du projet Helios, Jean-Jacques Brasse, a commenté cette belle innovation soulignant notamment qu'il s'agissait d'une démarche volontaire portée par l'armateur. Des représentants de la Région PACA, du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône se sont aussi exprimés durant la visite. Pour la Ville de Marseille, Thomas Hassid est intervenu sur l'élaboration en cours du Contrat de baie de la métropole marseillaise pour préserver et restaurer la qualité des eaux et des écosystèmes (dépollutions, risques d'inondation, rejets pluviaux, etc.) et Joël Dottori sur la mise en place par la Ville de Marseille de dispositifs de mouillages écologiques sur les sites de plongée. Joël Dottori s'est aussi exprimé sur les récifs artificiels du Prado qui s'inscrivent dans une véritable stratégie de repeuplement des fonds marins, de reconquête de la biodiversité et de gestion de la rade de Marseille.

Une conférence sur les bénéfices socio-économiques des espaces littoraux et marins protégés

La conférence à la Villa Méditerranée le lendemain avait pour objectif de faire connaître les bénéfices socio-économiques des espaces littoraux et marins protégés pour qu'ils soient mieux intégrés dans la prise de décision publique et privée pour le développement durable des territoires. Témoignages, études de cas, table ronde, groupes de discussion et expositions mettant en lumière différents outils, connaissances, expériences, perspectives et enjeux communs étaient au programme de cette journée modérée par Nicolas Gérardin, acteur du rayonnement du Parc national de Port-Cros depuis plus de 30 ans. [Voir le programme complet ici en lien.](#)

A la suite d'un tour d'horizon des questions structurant la recherche sur les bénéfices socio-économiques des espaces littoraux et marins protégés, **plusieurs acteurs locaux et régionaux du pourtour méditerranéen étaient invités à partager leur vision en table ronde.** Les témoignages de ce panel pluridisciplinaire augmentés de ceux de

la salle auront permis de souligner les nombreuses retombées socio-économiques des Aires Marines Protégées et des Zones Humides autour du bassin : création d'activités et d'emplois dans les secteurs de la pêche artisanale, de la plongée et des loisirs, du tourisme, de la culture, et bénéfices indirects mais non moins importants (approvisionnement en eau, atténuation des risques naturels, stockage du carbone...). Ces espaces contribuent plus largement à l'attractivité des territoires, à la qualité de vie, au bien-être et à la santé, à l'éducation, à la citoyenneté, et à la liberté d'être.

Quel niveau de protection pour quel développement ?

Investir dans la protection de l'environnement ne consiste pas à mettre la nature « sous cloche », mais à convenir de règles d'usages pour préserver le capital naturel dans le temps et assurer la pérennité des services écologiques qu'il procure. Pour alimenter cette réflexion, deux présentations se faisaient écho : l'une sur les bénéfices de l'action du Conservatoire du Littoral, et l'autre sur celle des parcs nationaux français sur l'exemple du Parc national de Port-Cros.

Un atelier de réflexion consacré aux enjeux de communication et de recherche sur les bénéfices socio-économiques des espaces littoraux et marins protégés pour engager les acteurs locaux, puis **un temps de synthèse** clôturaient la journée.

Principales conclusions

En attendant les actes de la conférence qui retraceront de façon détaillée l'intégralité de ces témoignages et échanges, voici un retour à chaud sur les principales conclusions de cette journée très riche. Il revenait à Nicolas Gérardin et à Chloë Webster de synthétiser les réflexions partagées par les intervenants et participants.

Concilier conservation et développement durable : ne pas perdre le sens des priorités

« Personne ne conteste que les espaces naturels protégés ont pour vocation de contribuer au développement durable – et j'insiste sur le mot 'durable' », a d'abord souligné Nicolas Gérardin. « Mais personne ne conteste non plus que la mission prioritaire des AMP demeure la protection de la nature ».

Evaluer les bénéfices socio-économiques des espaces protégés : une question complexe par nature

Nicolas Gérardin a également insisté sur la complexité de la question des retombées socioéconomiques des AMP et autres espaces naturels protégés. Il a, à cet égard, rappelé la grande variabilité des situations économiques, de pression et de niveau de développement de secteurs d'activité d'un territoire à l'autre. « *Les activités fluctuent, tout comme le territoire lui-même* », a-t-il dit, notant que les gestionnaires d'AMP étaient confrontés, chaque jour, au caractère instable de la nature et aux conséquences de la recherche permanente d'équilibre des sociétés humaines.

Conduire les démarches d'évaluation en association étroite avec les acteurs locaux

Nicolas Gérardin a ensuite relevé l'accent mis par les intervenants sur la nécessité de co-construire les travaux d'enquête et de recherche, cela en associant l'ensemble des secteurs professionnels concernés. « *Nous devons donner le sentiment aux acteurs que nous travaillons avec eux et non pas contre eux* », a-t-il insisté. Sur les choix d'échelle, il a estimé que l'approche locale avait pour principal avantage de « *soutenir une communication et une relation étroite avec les acteurs de nos territoires, qui sont les premières personnes que nous devons convaincre de la pertinence des projets de développement* ». « *La démarche locale peut aussi être fédératrice en impliquant et en mobilisant fortement les gens du territoire autour de ces projets* » a-t-il renchéri.

Cultiver une vision à long terme tout en prenant en considération les échelles de temps des acteurs économiques

Nicolas Gérardin a par ailleurs noté l'importance d'anticiper les bénéfices socioéconomiques en les concevant comme « *des perspectives entraînant des acteurs* ». « *La productivité des milieux naturels est soumise à des temps de latence. Demander aujourd'hui un effort aux pêcheurs n'est pas évident puisque la valorisation de la ressource ne se manifesterait que des années plus tard* », a-t-il expliqué.

« *Évaluer combien rapporte les milieux naturels, c'est très bien. Mais je crois qu'il faut d'abord évaluer combien de temps les bénéfices sont susceptibles de durer* », a poursuivi l'ex-cadre du Parc National de Port-Cros. « *La réalisation du développement durable doit prendre en compte les échelles*

du temps, a-t-il dit, mais, compte tenu des fluctuations évoquées tout à l'heure, il paraît extrêmement difficile de prédire combien telle activité va rapporter et pendant combien de temps ».

Mettre en avant la dimension sociale des bénéfices plutôt que les seules retombées économiques

Pour ce qui est de la dimension sociale du développement durable, Nicolas Gérardin, se basant sur les témoignages des participants, a relevé une sensibilisation accrue à cette donnée, y compris de la part des décideurs politiques. « *Cette dimension sociale devrait être associée plus systématiquement à la pure évaluation économique des retombées de la contribution des espaces littoraux et marins protégés au développement des territoires* ». Selon lui, le cadre d'évaluation des bénéfices doit être impérativement pluridisciplinaires et prendre en compte l'ensemble des activités émergentes.

Engager les acteurs économiques pour convaincre les décideurs

En outre, pour Nicolas Gérardin, l'utilisation raisonnée du territoire doit être valorisée par les acteurs économiques eux-mêmes auprès des élus. « *La présentation de performances et bilan économiques par ces acteurs, la circulation de l'information sous la forme d'un plaidoyer, peuvent convaincre des politiques souvent peu concernés du bien-fondé de nos démarches. Ces derniers, en vue d'orienter leurs décisions, doivent être conscients des bénéfices que nous sommes susceptibles de générer* ».

Valoriser les identités culturelles, le pouvoir émotionnel et l'image de marque du territoire

Nicolas Gérardin a attiré l'attention sur le besoin de valoriser efficacement certains pans et aspects, en premier lieu culturels, des territoires. « *Il est nécessaire de communiquer sur la capacité de séduction du territoire en renforçant son potentiel d'émotion, son image de marque, sa griffe. Une telle labélisation peut servir à la promotion du développement local. Certains espaces, comme les parcs naturels régionaux et les parcs nationaux travaillent d'ailleurs sur l'élaboration de véritables marques commerciales* », a-t-il soutenu.

De son côté, Chloë Webster, évoquant les échanges de l'atelier de réflexion anglophone, a souligné l'intérêt d'accorder

une place plus importante aux aspects psychosociologiques et socioculturels de l'expérience des femmes et des hommes au territoire. « *Nous sommes tombés d'accord sur le fait que les gens doivent se sentir impliqués dans l'évolution des espaces qu'ils pratiquent. Pour prendre conscience de la nécessité qu'un lieu soit développé et protégé, les usagers doivent l'aimer, être émus par lui, s'en souvenir* », a-t-elle souligné. Reprenant les propos d'Emanuela Manca, elle a plaidé pour une sociologie attentive au processus positif articulant information, communication, participation et responsabilisation (empowerment).

Mobiliser différents moyens et modes de communication pour faire passer les messages

Si comme l'a souligné Chloë Webster les messages à destination des décideurs doivent être brefs et clairs quant aux bénéfices socio-économiques des espaces naturels protégés, d'autres moyens et modes de communication peuvent être aussi mobilisés : « *Nos messages peuvent passer par les canaux de l'expression artistique, comme l'a montré la présentation de Jean-François Sys, mais aussi être conçus pour des publics moins demandeurs d'information, qui désirent d'abord être surpris par leur destination* ».

S'élever ensemble dans un esprit de partenariat

Nicolas Gérardin a de plus indiqué que le travail de recherche sur les bénéfices socio-économiques des espaces littoraux et marins protégés pouvait apporter un éclairage particulier sur les besoins en termes de pondération de la saisonnalité, de mixité sociale et d'accessibilité des territoires. « *Finalement, notre objectif ne serait-il pas de conjuguer la générosité de nos territoires avec l'exigence comme contrepartie ?* », a-t-il ensuite demandé, avant d'affirmer que « *c'est souvent par l'élévation progressive de l'exigence comportementale et par la conviction, plutôt que la coercition, que l'on obtient des résultats* ». À titre d'exemple, Nicolas Gérardin a cité l'intégration réussie d'un grand nombre de plongeurs sur le site de Port-Cros : « *Dans ce cadre, chaque plongeur a fait l'effort de proscrire les gestes pénalisants pour la qualité environnementale* », a-t-il précisé.

Nicolas Gérardin a par ailleurs considéré que s'intéresser aux retombées socio-économiques des espaces naturels protégés était un moyen indirect de se pencher sur l'évolution des pratiques sociales. « *Nous sommes souvent désarmés face à la rapidité de cette évolution* », a-t-il noté à

ce propos.

Ne pas chercher à tout monétariser

Enfin, abordant les limites de l'évaluation des bénéfices, il a recommandé, à l'aune de nombreuses interventions, de ne pas attendre de la science économique ce qu'elle n'est pas en mesure d'apporter. « *Ne cherchons pas à 'monétariser' ce qui ne peut pas l'être !* » s'est-il exclamé, ajoutant qu'il était inutile de prêter une valeur financière au vivant en général et au vivant sauvage en particulier. « *Certaines espèces, qui ne suscitent en rien l'intérêt économique, doivent être conservées car elles participent directement à la protection de la biodiversité* », a-t-il ainsi rappelé. « *Tout 'monétariser' comporterait plusieurs risques : celui de rendre destructible tout ce qui a une valeur financière et celui de nous détourner de nos missions premières de préservation* », a-t-il finalement averti.

Ne pas oublier de sourire

Pour conclure, la présidente de MedPAN, Purificacio Canals a rappelé que « *la finalité de notre action est de vivre ensemble et harmonieusement sur la terre* », avant de poursuivre : « *Nous aimons la nature et la terre aussi parce que nous en sommes une partie. Je crois vraiment que la manière, y compris émotionnelle, de faire passer nos messages – les conclusions de la conférence ont insisté là-dessus – est essentielle. C'est pour cela que, ce matin, j'ai souhaité ouvrir les débats par un sourire. Il est beaucoup plus facile de suivre quelqu'un de souriant, même si la vie telle qu'elle est donne souvent envie de hurler ou rend triste. Je vous invite donc à sourire aux gens autour de vous, aux interlocuteurs que vous allez rencontrer demain et après-demain ! C'est ainsi que nous rallierons toujours plus de monde à notre cause.* »

Ces recommandations seront complétées et enrichies à partir des actes de la conférence. Nous rappelons aussi que MedPAN envisage la mise en place d'une plateforme collaborative pour tirer le fil de la réflexion et pérenniser les échanges commencés dans le cadre de cette conférence.



Retrouvez toutes les interventions de la conférence en vidéo sur youtube et sur le site www.medpan.org/benefits

Liste des participants

Prénom	Nom	Organisation	Pays
Abdennadi	ABARKACH	Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification	MAROC
Dania	ABDUL MALAK	University of Malaga	SPAIN
Franck	ALARY	Parc national de Port-Cros	FRANCE
Amalia	ALBERINI	Université Pierre et Marie Curie, Paris VI	FRANCE
José F.	AMENGUAL RAMIS	OAPN	SPAIN
Dominique	AMI	AMU	FRANCE
Aurelie	ARADAN	CRPMEM PACA	FRANCE
Enrico	AZZONE	IAMB	ITALY
Frédéric	BACHET	Parc marin de la Côte Bleue	FRANCE
Juliette	BALAVOINE	Plan Bleu / / Mediterranean Ecosystem Services Partnership	FRANCE
Catherine	BALGUERIE-BAIS	Pôle Planification Stratégique et Développement Soutenable - Mission SRADDT	FRANCE
Tosca	BALLERINI	Mediterranean Institute of Oceanography	FRANCE
Alain	BARCELO	Parc National de Port-Cros	FRANCE
Pierre	BATEAU	Aix-Marseille université	FRANCE
Remi	BELLIA	Marco Polo Ea	FRANCE
Coralie	BELTRAME	Fondation Tour du Valat	FRANCE
Nathaniel	BENSOUSSAN	IPSO FACTO	FRANCE
Alain	BERGÉ	Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée	FRANCE
Nathalie	BERNARD	Conseil Régional PACA	FRANCE
Johannes	BETHENOD	Cabinet d'Avocat	FRANCE
Jean-Eudes	BEURET	Laboratoire Agricultures Durables et Développement Territorial	FRANCE
Thomas	BINET	Vertigo Lab	FRANCE
Delmar Alberto	BLASCO BELLOMARIA	MedWet	INTERNATIONAL
Tanja	BOGATAJ	Ministry of environment and spatial planning	SLOVENIA
Patrick	BONHOMME	Parc national des Calanques	FRANCE
Nathalie	BOUTIN	IMPGT / IMBE	FRANCE
Ferhat	BOUZENNOUN	Association Nationale Scientifique de Jeunes	ALGÉRIE
Magali	BOYCE	CEN L-R Pôle-relais lagunes méditerranéennes	FRANCE
Jean-Jacques	BRASSE		FRANCE
Angelique	BRATHWAITE	Blue Finance	BARBADES
Pierre	BROCHIN	Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Var	FRANCE
Pascal	BRON	GRANIT (RESEAU des ACTEURS ECONOMIQUES - DEVELOPPEMENT DURABLE)	FRANCE
Jean	CABARET	FFESSM, Comité régional Provence-Alpes, Commission Bio	FRANCE
Anne	CADORET	Aix-Marseille Université / Observatoire Homme-Milieu Méditerranéen	FRANCE
Purificació	CANALS	MedPAN	FRANCE
Gianluigi	CANCEMI	Office de l'Environnement de Corse / Parc International Marin des Bouches de Bonifacio	FRANCE
Hubert-Jean	CECCALDI	Société franco-japonaise d'Océanographie	FRANCE
Yves	CHAMPETIER	AEIDL Bruxelles	FRANCE
Gilles	CHAPPAZ	Parc national des Calanques	FRANCE
Eric	CHARBONNEL	Parc marin de la Côte Bleue	FRANCE
Nicolas	CHARDIN	Direction interrégionale de la mer Méditerranée	FRANCE
Laurent	CHAZÉE	Tour du Valat	FRANCE
Pierre-Jean	CHIARELLI	Redac+	FRANCE
Jean	COLLOMBON	Marco Polo Ea	FRANCE
Constance	CORBIER-BARTHAUX	FFEM	FRANCE

Jean-Michel	CULIOLI	Office de l'Environnement de Corse / Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio	FRANCE
Magalie	DACO	Ville de Marseille	FRANCE
Nabigha	DAKIK	Tyre Coast Nature Reserve	LEBANON
Juliette	DALIN	LPO PACA	FRANCE
Céline	DAMERY	Conservatoire du Littoral	FRANCE
Laure	DEBAS	Ville de Marseille	FRANCE
Christian	DECUGIS	MedArtnet,prudhomie de peche saint Raphaël	FRANCE
Emilie	DESPOIS	Ville de Marseille	FRANCE
Giuseppe	DI CARLO	WWF Mediterranean Initiative	ITALY
Antonio	DI FRANCO	University Nice-Sophia Antipolis, Faculty of Sciences, EA 4228 ECOMERS	FRANCE
Frédéric	DI MÉGLIO	FFESSM	FRANCE
Romain	DISSAUX	Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie	FRANCE
Zohra	DJELLALI	MPM - DEE	
Joël	DOTTORI	Ville de Marseille	FRANCE
Murat	DRAMAN	KASAD Kas Underwater Association	TURKEY
Céline	DUBREUIL-IMBERT	Plan Bleu	FRANCE
Sandro	DUJMOVIC	Brijuni National Park	CROATIA
Renaud	DUPUY DE LA GRANDRIVE	AMP du Site Natura 2000 Posidonies du Cap d'Agde	FRANCE
Elodie	DURAND	Parc National de Port-Cros	FRANCE
Benjamin	DURAND	Parc national des Calanques	FRANCE
Emilie	EGEA	IMBE	FRANCE
Souha	EL ASMI	RAC/SPA	TUNISIA
Roy	ELIA	Tyre coast nature reserve	LEBANON
Lina	EMMANOUILIDOU	OMIJ-CRIDEAU	FRANCE
Roger	ESTEVE	CEREMA	FRANCE
Romain	FABBRO	Natural Solutions	FRANCE
Pierre	FARNOLE	Eramm	FRANCE
Diane	FLAMENT	Agence des aires marines protégées	FRANCE
Guillaume	FUTHAZAR	OT-Med	FRANCE
Catherine	GABRIE		FRANCE
Delphine	GANDINI	MedPAN	FRANCE
Sandy	GARANDEAU	Aude Nature	FRANCE
Clémence	GAUCHERAND	Région PACA	FRANCE
Céline	GAUCHET	Agence Pollen	FRANCE
Andrea	GENNAI	MPA of Secche della Meloria	ITALY
Christel	GEORGES	Ville de Marseille	FRANCE
Nicolas	GERARDIN	Modérateur	FRANCE
Marie-Charlotte	GICQUIAUX	Association E4 (Expertise Écologique, Éducation à l'Environnement)	FRANCE
Nicolas	GILBERT	OCEANICA Prod	FRANCE
Thierry	GISSINGER	Fondation de France	FRANCE
Ivan	GUALA	IMC, International Marine Centre	ITALY
Anis	GUELMAMI	MedWet	FRANCE
Paolo	GUIDETTI	Université de Nice Sophia Antipolis	FRANCE
Jalal	HALWANI	Palm Islands Nature Reserve	LIBAN
Farid	HAROUDI	Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques	ALGÉRIE
Thomas	HASSID	Ville de Marseille	FRANCE
Sarah	HATIMI	Surfrider Foundation Europe	FRANCE
Mia	HRNIĆ	City of Dubrovnik Development Agency	CROATIA
Rosy	INAUDI	Conseil Général des Bouches-du-Rhône	FRANCE
Jean	JALBERT	Tour du Valat	FRANCE
Alain	JEUDY DE GRISSAC	IUCN - Mediterranean Center for Cooperation	SPAIN
Abdelouahed	KAIKAI	Association AGIR	MAROC
Wided	KHECHIMI	Tour du Valat	FRANCE
Marianne	LANG	MedPAN	FRANCE
Clémentine	LARRATE	ARESMAR	FRANCE
Laurence	LE DIRÉACH	GIS Posidonie	FRANCE
Eric	LE GENTIL	GIS HomMer	FRANCE

Jérémie	LECA	Ville de Marseille	FRANCE
Audrey	LEPETIT	Planète Mer	FRANCE
Marion	LERDA	CCIMP	FRANCE
Jean-Laurent	LUCCHESI	Réserve naturelle du Marais du Vigueirat	FRANCE
Magali	MABARI	MedPAN	FRANCE
Emanuela	MANCA	MPA "Penisola del Sinis – Isola di Mal di Ventre"	ITALY
Anaï	MANGOS	LAMETA	FRANCE
Delphine	MAROBIN-LOUCHE	Parc Naturel Régional de Camargue	FRANCE
Sylvie	MAUBOURGUET		FRANCE
Céline	MAURER	Agence des aires marines protégées	FRANCE
Emilia	MEDIONI	Ville de Marseille	FRANCE
Coralie	MEINESZ	Métropole Nice Côte d'Azur	FRANCE
Céline	MENARD	Biotope	FRANCE
Bruno	MEOLA	MedPAN	FRANCE
Paul-Marie	MERER	Agence des aires marines protégées	FRANCE
Tarik	MOKHTARI	.	FRANCE
Philippe	MONDIELLI	Fondation Prince Albert II de Monaco	MONACO
Isabelle	MONVILLE	Communauté d'Agglomération de la Riviera française	FRANCE
Jorge E.	MORENO PÉREZ	National Park of Cabrera and Natural Park of Eivissa and Formentera salines - National Park of Cabrera	SPAIN
Aurélie	MOSSAN	Redac+	FRANCE
Pierre	MOTTA	Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée	FRANCE
Anne	MOULIN	Galatea	FRANCE
Oliver	MUSARD	Agence des Aires Marines Protégées	FRANCE
Claire	NOEL	SEMANTIC T.S.	FRANCE
Mar	OTERO	IUCN	SPAIN
Fotios	PAPOULIAS	European Commission DG Environment	BELGIUM
Anne	PARIENTE	DREAL Languedoc Roussillon	FRANCE
Nicolas	PASCAL	CRIOBE	FRANCE
Delphine	PAUGAM-BAUDOUIN	Fondation Total	FRANCE
Antonio	PERFETTI	Regional Park Migliarino San Rossore Massaciuccoli – MPA of « Secche della Meloria »	ITALY
Catherine	PIANTE	WWF France	FRANCE
Paola	PINNA	Cagliari University	ITALY
Joan	PONS SOLÉ	INN-COASTS Project / Universitat Autònoma de Barcelona	SPAIN
Morgane	RATEL	Souffleurs d'écume	FRANCE
Eric	RAULET	Defismed	FRANCE
Didier	REAULT	Ville de Marseille	FRANCE
Cécile	REGNIER	Ville de Marseille	FRANCE
Sébastien	RENOU	Sébastien Renou Espaces Naturels et Agricoles	FRANCE
Fabien	REVEST	Parc Naturel Régional de Camargue	FRANCE
Hélène	REY VALETTE	UMR LAMETA - Université de Montpellier I	FRANCE
Samuel	ROBERT	CNRS	FRANCE
Dominique	ROJAT	AFD - CMI	FRANCE
Magali	ROUX	Toulon Provence Méditerranée	FRANCE
Laurent	SAINT AMAN	Ville de Marseille	FRANCE
Jean-Michel	SALLES	INRA / Mediterranean Ecosystem Services Partnership	FRANCE
Christine	SANDEL	Conseil Régional PACA	FRANCE
Didier	SAUZADE	PNUE/PAM/Plan Bleu	FRANCE
Giuseppe	SCIACCA	Conference of Peripheral Maritime Regions of Europe	FRANCE
Guillaume	SELLIER	Parc National de Port-Cros	FRANCE
Capucine	SER	Parc naturel régional de Camargue	FRANCE
Sandrine	SERRE	CNRS-IMBE	FRANCE
Sonja	ŠIŠIĆ	Public Institution of Priroda	CROATIA
Thanos	SMANIS	HCL Consultants	CYPRUS
Jean-François	SYS	UICN	FRANCE

Hervé	THÉBAULT	IRSN	FRANCE
Mathieu	THEVENET	Conservatoire du Littoral	FRANCE
Laure	THIERRY DE VILLE D'AVRAY	IMBE	FRANCE
Julie	TINETTI	FFESSM	FRANCE
Pierre	TORRENTE	Isthia / Université de Toulouse	FRANCE
Cherif	TOUEILEB	FAO/SNEA	TUNISIE
Robert	TURK	Institute of the Republic of Slovenia for Nature Conservation	SLOVENIA
Vadhet	ÜNAL	Ege University, Faculty of Fisheries	TURKEY
Cathy-Anna	VALENTINI-POIRIER		FRANCE
Fabio	VALLAROLA	MPA of Torre del Cerrano	ITALY
Nathalie	VAN DEN BROECK	Surfrider Fondation	FRANCE
Diane	VASCHALDE	Agence des aires marines protégées	FRANCE
Emilie	VERGNES-BLANQUER	PORTS TOULON PROVENCE	FRANCE
Robert	VERROCCHIO	Pineto Municipality	ITALY
François	VIELFAURE	PONANT	FRANCE
Pierre	VIGNES	MedPAN	FRANCE
Philip	WATTERSON	Connected language services	FRANCE
Chloë	WEBSTER	MedPAN	FRANCE
Anne	WERTHER	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	FRANCE
Mehmet Baki	YOKES	Halic University	TURKEY